

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

Examen des orientations, activités et gestion de la Régie des installations olympiques

Procès-verbal de la séance du 15 septembre 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 718-20111025

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION	2
Régie des installations olympiques.....	2
REMARQUES FINALES	2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Séances de travail des 16 mars et 15 septembre 2011

Séance du jeudi 15 septembre 2011

Mandat : Examen des orientations, activités et gestion de la Régie des installations olympiques (Décision de la Commission le 16 mars 2011)

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président
- M. Bergeron (Verchères), vice-président

- M. Bachand (Arthabaska)
- M. Bérubé (Matane), porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, faune et pêcheries, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)
- M. Deltell (Chauveau)
- M. Drolet (Jean-Lesage)

Témoin :

Régie des installations olympiques :

- M^{me} Maya Raic, présidente du conseil d'administration
- M. David Heurtel, président-directeur général

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 14 h 07, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

- M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

- M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

- M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Drolet (Jean-Lesage) et M. Bérubé (Matane) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Régie des installations olympiques

À 14 h 18, la Commission entend l'exposé de la Régie des installations olympiques.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Bergeron (Verchères) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

M. Ouellette (Chomedey) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

REMARQUES FINALES

M. Deltell (Chauveau), M. Bérubé (Matane) et M. Drolet (Jean-Lesage) font des remarques finales.

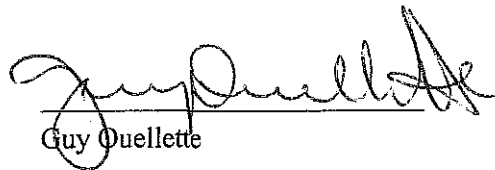
À 16 h 57, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Eric Thomassin



Guy Ouellette

ET/mcm

Québec, le 15 septembre 2011

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Audition de la Régie des installations olympiques

Le jeudi 15 septembre 2011

Salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May

ORDRE DU JOUR

14 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

14 h 15 RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Représentée par : M^{me} Maya Raic, présidente du conseil d'administration
M. David Heurtel, président-directeur général

16 h 45 REMARQUES FINALES

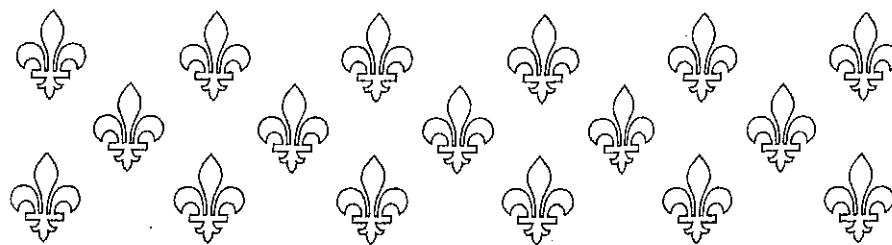
17 h 00 *Suspension*

ÉT/mcm

Québec, le 14 septembre 2011

ANNEXE II

Séances de travail



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 mars 2011

Organiser les travaux de la Commission

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 16 mars 2011

Mandat : Organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président
M. Bergeron (Verchères), vice-président

M. Bachand (Arthabaska)
M. D'Amour (Rivière-du-Loup)
M. Deltell (Chauveau)
M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Mamelonet (Gaspé)
M^{me} Richard (Duplessis)

Autre député présent :

M. Bérubé (Matane), porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme

Autre personne présente :

M. Simon Blouin, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May.

À 11 h 35, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance et présentation de l'ordre du jour

M. le président rappelle l'objet de la séance et présente l'ordre du jour (annexe I).

2. Formation du Comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et du secrétaire.

La motion est adoptée.

3. Frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission.

La motion est adoptée.

4. Décider si la Commission veut se saisir d'un mandat de surveillance et de reddition de comptes à l'égard de la Régie des installations olympiques

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane) de participer à cette partie de la séance de travail.

Une discussion s'engage sur la possibilité que la Commission se donne un mandat de surveillance et de reddition de comptes à l'égard de la Régie des installations olympiques.

M. Bergeron (Verchères) propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 293.1 du Règlement de l'Assemblée nationale, examine les orientations, les activités et la gestion de la Régie des installations olympiques.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Après discussion, il est convenu que la Commission réalisera ce mandat au cours des prochains mois et elle en confie l'organisation au comité directeur.

5. Décider si la Commission veut se saisir d'un mandat de surveillance et de reddition de comptes à l'égard de la Commission des partenaires du marché du travail, à réaliser simultanément avec le mandat statutaire portant sur le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

M. le président rappelle que la Commission avait décidé, le 18 juin 2009, de se donner un mandat de surveillance et de reddition de comptes à l'égard de la Commission des partenaires du marché du travail, à réaliser simultanément avec le mandat statutaire portant sur le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE, conformément à l'article 293.1 du Règlement, la Commission de l'économie et du travail se saisisse à nouveau du mandat de surveillance et de reddition de comptes à l'égard de la Commission des partenaires du marché du travail.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que la Commission procède simultanément à l'étude des états financiers et des rapports annuels du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre de l'exercice 2007-2008 et suivants, conformément à l'article 43 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Il est convenu que ces mandats soient reconduits à l'état où ils se trouvaient lors de la prorogation de la première session, le 22 février 2011.

Après discussion, il est convenu que la Commission réalisera ces mandats au cours des prochains mois et que l'organisation soit confiée au comité directeur.

6. Décider si la Commission veut se saisir d'un mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail

Une discussion s'engage sur la possibilité que la Commission se saisisse à nouveau du mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail, qui avait été adopté initialement le 8 décembre 2010.

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE, conformément à l'article 149 du Règlement, la Commission de l'économie et du travail se saisisse à nouveau du mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que ce mandat soit reconduit à l'état où il se trouvait lors de la prorogation de la première session, le 22 février 2011, et que l'organisation soit confiée au comité directeur.

7. Discuter des suites à donner au mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail

Une discussion s'engage sur les suites à donner au mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail.

M. le président invite M. Blouin à présenter le résultat des travaux de synthèse des mémoires et des auditions.

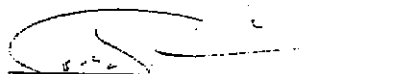
Il est convenu que le comité directeur travaillera avec l'agent de recherche du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale afin de préparer un projet de rapport qui sera soumis aux membres lors d'une prochaine séance de travail.

Les membres qui le désirent pourront faire parvenir leurs préoccupations et commentaires aux membres du comité directeur.

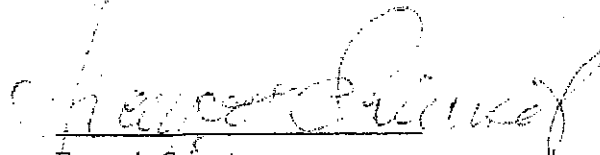
À 12 h 05, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Éric Thomassin



François Guimet

ET/mlc

Québec, le 16 mars 2011

ANNEXE I

Ordre du jour



TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission de l'économie et du travail

Séance de travail

Le mercredi 16 mars 2011

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May

Après les affaires courantes, vers 11 heures, jusqu'à 13 heures

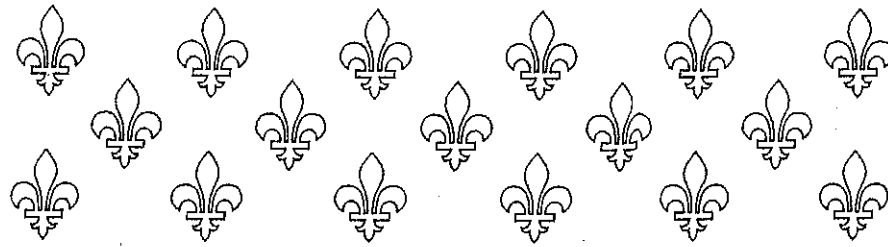
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Formation du Comité directeur
3. Frais de repas
4. Décider si la Commission veut se saisir d'un mandat de surveillance et de reddition de comptes à l'égard de la Régie des installations olympiques
5. Décider si la Commission veut se saisir des mandats suivants :
 - Mandat statutaire : Étude des états financiers et des rapports annuels 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.
 - Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes : Commission des partenaires du marché du travail.
6. Décider si la Commission veut se saisir d'un mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail.
7. Le cas échéant, discuter des suites à donner au mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail

8. Divers (au besoin)

9. Levée de la séance

Québec, le 14 mars 2011



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 septembre 2011

Préparation de l'audition de la Régie des installations olympiques

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 15 septembre 2011

Mandat : Préparation de l'audition de la Régie des installations olympiques

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Bachand (Arthabaska)

M. Bérubé (Matane), porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, faune et pêcheries en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)

M. Deltell (Chauveau)

M. Drolet (Jean-Lesage)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Vickie Fortin, recherchiste, Service de recherche du parti Action démocratique du Québec

M. Jean-Louis Tedone, attaché politique du député de Verchères

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 10 h 11, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance

M. le président rappelle l'objet de la séance.

M. le secrétaire informe la Commission d'un remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fortin et M. Tedone d'assister à la séance.

2. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale en préparation de l'audition de la Régie des installations olympiques

À la demande de M. le président, M^{me} Therrien présente le document de soutien ainsi que certaines pistes de réflexion concernant les orientations, les activités et la gestion de la Régie des installations olympiques.

Une discussion s'engage.

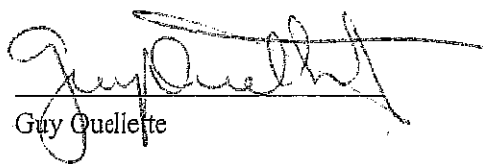
À 10 h 48, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures où elle procédera à l'audition de la Régie des installations olympiques.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



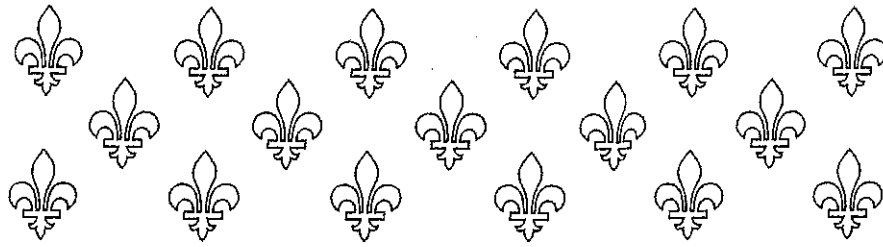
Éric Thomassin



Guy Ouellette

ÉT/mcm

Québec, le 15 septembre 2011



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 septembre 2011

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de la Régie des installations olympiques

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 15 septembre 2011

Mandat : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de la Régie des installations olympiques

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président
- M. Bergeron (Verchères), vice-président

- M. Bachand (Arthabaska)
- M. Bérubé (Matane), porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, faune et pêcheries en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)
- M. Deltell (Chauveau)
- M. Drolet (Jean-Lesage)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Guillaume Fillion, conseiller politique, Service de recherche du Parti québécois
- M^{me} Vickie Fortin, recherchiste, Service de recherche du parti Action démocratique du Québec
- M. Jean-Louis Tedone, attaché politique du député de Verchères
- M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 17 h 02, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance

M. le président rappelle l'objet de la séance.

M. le secrétaire informe la Commission d'un remplacement.

Il est convenu de permettre à M. Fillion, M^{me} Fortin et M. Tedone d'assister à la séance.

2. Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de la Régie des installations olympiques

Après discussion les membres de la Commission se déclarent satisfaits de l'audition de la Régie des installations olympiques.

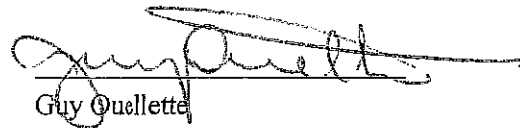
À 17 h 08, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Éric Thomassin



Guy Ouellette

ÉT/mcm

Québec, le 15 septembre 2011